

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Décembre 2013 - n° 12





Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-8	Ils ont délibéré
9	GrDF
10-12	Les Commissions
12-13	EPCI
14-15	Revue de presse
16-20	Marc Chagall
21-27	Associations
24	Jumelage
28-29	Manifestations
30	Etat civil
31	Recettes
31	Jeux

Couverture : Dessin de Julie Gette

VOTRE MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail :
fleury.secretariatmairie@wanadoo.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures de permanence

Lundi	de 08h30 à 12h00
Mardi	de 08h30 à 12h00
Mercredi	de 08h30 à 12h00
Judi	de 08h30 à 12h00
Vendredi	de 08h30 à 12h00
et	de 14h00 à 18h30

Lys Infos, Magazine, édition n°12

Edité par la Mairie de Fleury à 500 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Carine Bour
Rédaction : Commission information et Presse -
Carine Bour, Brigitte Langlois, Gilles Vavrille
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

Editorial



Chères Fleuriennes, chers Fleuriens,

Cette année, de nouveau, plusieurs actions ont été menées et d'autres vont l'être...

Commençons par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Depuis la rentrée de septembre nos enfants bénéficient de quatre jours et demi de cours pour un total d'heures équivalent aux quatre jours précédents à savoir 24 heures par semaine. Après un peu plus d'un trimestre d'application, il s'avère que nous devons améliorer les activités proposées et réfléchir sur un réaménagement des horaires journaliers à la demande de certains parents d'élèves.

Les travaux rues de Lorraine et des Vergers ont débuté par la réfection complète du réseau d'eau potable, suivra ensuite aux beaux jours l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement des usoirs.

La voirie et l'aménagement du lotissement "les Résidences de Fleury" sont terminés, la haie va être replantée et les travaux de finitions seront réalisés après la construction des pavillons. A ce jour une trentaine de permis ont été déposés, 15 sont déjà acceptés.

Comme nous, vous avez pu lire dans la presse régionale la disparition de notre canton par un découpage dénué de bon sens si ce n'est celui des intérêts politiques. En effet notre canton est purement et simplement divisé en quatre : le canton de Verny est supprimé, une partie ira rejoindre celui de Montigny-lès-Metz, une autre celui de Courcelles-Chaussy, la troisième celui de Moulins-lès-Metz et la quatrième dont fait partie Fleury celui de Faulquemont ; ne cherchez pas la logique, il n'y en a pas ! L'analyse est simple, moins de cantons pour un plus grand nombre de Conseillères et Conseillers Généraux en raison d'un binôme (homme/femme parité oblige) dans chaque canton. Là aussi on marche à l'envers, le gouvernement nous impose de faire des économies sur la base de règles qu'il ne s'applique pas.

Concernant les élections de mars 2014, le mode de scrutin a changé pour les communes de plus de mille habitants, ce qui est le cas pour notre village. Aussi, dans ce numéro, nous vous apportons les informations utiles et nous vous invitons à bien prendre connaissance de ces nouvelles règles.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une année riche de nouveaux défis et de nouvelles réussites familiales et professionnelles tout au long de l'année. Santé, bonheur et longévité à vous tous pour 2014 !

Jean Paul Eckenfelder

Agenda des manifestations

- 25 janvier 2014
Repas des Aïnés à la Salle Raymond Feldmann
- 22 mars 2014
Théâtre à la Salle Raymond Feldmann
- 08 mai 2014
Marché fermier de 9h à 18h organisé par le Comité des Fêtes à la Salle Raymond Feldmann
- 21 juin 2014
Feux de la Saint Jean organisés par le Tennis-Club
- 28 juin 2014
Kermesse organisée à l'école par l'A.I.P.E.

Associations

- A.I.P.E.**
Présidente Frédérique Berard. Tél. : 03 87 69 68 30
- CHORALE LA VILLAGEOISE**
Présidente Bénédicte Nerden. Tel. : 03 87 52 50 48
- CONSEIL DE FABRIQUE**
Présidente Marie-Denise Rodrique. Tél. : 03 87 51 15 77
- FLEURY LOISIRS**
Président Aimé Gentit. Tél. : 06 62 20 48 12
- KANY CLUB**
Président André Kremer. Tél. : 06 14 84 59 81
- SPORT CULTURE LOISIRS**
Président Didier Briot. Tél. : 03 87 62 40 07
- SPORT POUR TOUS**
Présidente Evelyne Mallinger. Tél. : 03 87 52 68 03
- TENNIS CLUB**
Président Jacques Remigy. Tél. : 06 89 99 57 38

Commerces-Professions Libérales-Entreprises à votre service

Infirmières

Pascale LE GOFF
28 A rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 58 17

Sylvie MIRGAIN
10, rue de la Forêt ; Tél. : 03 87 52 63 13

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE
Hélène THIOILLIER et Mélissandre SIBILLE
4B route Nationale ; Tél. : 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ et Benjamin HILLARD
28 A, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 38 02 84

Restauration et Alimentation

L'Auberge Fleurie
11, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 93

Café "Le Couaraïl"
28, rue Gérard Mansion

Torréfacteur Roland WOLFF
4, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

Caro'Pizza
7 b route Nationale
Tel 06 19 18 82 25

Boulangerie ZIMMER
15, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 7h00 à 12h30 sauf le mardi)

Artisans et indépendants

Garage Laurent MIEDICO Agent RENAULT
5, rue Nationale ; Tél. : 03 87 52 53 80

Coiff'Eil Création
11, rue des Roses ; Tél. : 03 87 52 53 97

Entreprise de Maçonnerie Jean-Louis WILLAUME
4, rue du Moulin ; Tél. : 03 87 52 64 71

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES
9, rue Gérard Mansion ; Tél. : 03 87 52 59 30

Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ
5, rue des Tulipes ; Tél. : 03 87 52 62 48

Les Effrontés. Virginie Krempt
Boutique en ligne (vêtements de nuit pour bébés)
Site: www.leseffrontes.fr Tel 06 23 84 82 57

Conseil du 24 mai 2013

Travaux salle polyvalente :

Afin d'améliorer l'isolation et la sécurité de la salle polyvalente dans la partie courts de tennis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, accepte le devis de SARL REZER POSE pour la fourniture et pose de 4 portes pour un montant de 18 920 € HT et le devis de STORANCY pour la fourniture et pose de stores pour un montant de 22 933.47 € HT.

Fonctionnement salle polyvalente :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide de verser une subvention exceptionnelle de 3 600 € au Comité de Gestion de la Salle Polyvalente de Fleury afin de combler une partie du déficit de fonctionnement.

Composition du Conseil Communautaire :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales modifiée ;

VU l'arrêté n°2011-DCTAJ/1-060 du 23 décembre 2011 portant schéma de coopération intercommunale de la Moselle prévoyant la fusion des Communautés de Communes du Vernois, d'Accueil de l'Aéroport Régional de Lorraine et de Rémyilly et environs ;

VU l'arrêté n°2012-DCTAJ/1-030 du 27 août 2012 fixant le périmètre de la Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes de l'Aéroport Régional de Lorraine, de Rémyilly et environs et du Vernois ;

VU la loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération ;

VU le projet de loi n°118 relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral adopté par l'Assemblée Nationale le 17 avril 2013 et notamment son article 34,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, approuve les points suivants :

Pour la période du 1^{er} janvier 2014 au renouvellement général des conseils municipaux, demande l'application de la disposition prévue à l'article 34-2 du projet de loi n° 118 relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral adopté par l'Assemblée Nationale le 17 avril 2013, le mandat des délégués des communes désignés pour siéger au sein des établissements de coopération intercommunale ayant fusionné est prorogé jusqu'à l'installation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion, résultant de l'élection concomitante au prochain renouvellement général des conseils municipaux.

A compter du renouvellement général des conseils municipaux de 2014, détermine la composition de l'organe délibérant de la future Communauté de Communes issue de la fusion selon les modalités suivantes :

Strates de population	Nombre de sièges par Commune
0-399 habitants	1
400-999 habitants	2
1000-1900 habitants	3
1 900 habitants et plus	4

Le nombre de délégués communautaires composant le conseil communautaire est fixé à **53** dans le respect des dispositions de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010.

La composition du Conseil Communautaire est fixée par le tableau suivant :



Ils ont délibéré

Communes	Population au 1/1/2013	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants
REMILLY	2 121	4	-
VERNY	1 931	4	-
SOLGNE	1 060	3	-
FLEURY	1 034	3	-
LOUVIGNY	822	2	-
POMMERIEUX	698	2	-
CHEMINOT	664	2	-
POURNOY-LA-GRASSE	580	2	-
BECHY	542	2	-
LUPPY	516	2	-
SILLEGNY	449	2	-
PONTOY	413	2	-
ORNY	371	1	1
GOIN	333	1	1
SAINT-JURE	316	1	1
VIGNY	308	1	1
LEMUD	299	1	1
BEUX	274	1	1
CHERISEY	272	1	1
ANCERVILLE	268	1	1
AUBE	260	1	1
PAGNY-LES-GOIN	239	1	1
VILLERS-STONCOURT	239	1	1
SAILLY-ACHATEL	225	1	1
SECOURT	209	1	1
THIMONVILLE	161	1	1
MONCHEUX	149	1	1
FLOCOURT	124	1	1
CHANVILLE	119	1	1
BUCHY	115	1	1
TRAGNY	114	1	1
LIEHON	107	1	1
FOVILLE	93	1	1
VULMONT	42	1	1
SILLY-EN-SAULNOIS	38	1	1
TOTAL	15 505 habitants	53	

Les modalités de révision de la composition de l'organe délibérant se feront conformément à l'article R 5211-1-1 du code général des collectivités territoriales.

Intégration de communes au SIAHS :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, approuve l'intégration au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille des communes suivantes :

Pagny-les-Goin, Vigny, Chérissey, Coin-les-Cuvry et Liéhon.

ACTES : dématérialisation :

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1 et L 2131-2 ;

Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Considérant que, après une consultation dans le cadre du code des marchés publics, la société SRCI a été retenue pour être le tiers de télétransmission ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité :

- décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;

- donne son accord pour que le maire signe le contrat d'adhésion aux services Actes - SRCI - Ixbus pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

- autorise le maire à signer électroniquement les actes télétransmis ;

- donne son accord pour que le maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de la Moselle, représentant l'Etat à cet effet ;

- donne son accord pour que le maire signe le contrat de souscription entre la commune et la société SRCI ;

- accepte le devis présenté par JVS Mairistem pour la mise en place du Protocole Actes.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses d'investissement :**2051 opération 38**

"Travaux et matériel Mairie" : + 400 €

2315 opération 39

"Divers équipements communaux" : + 50 100 €

Recettes d'investissement :**1641 opération 53**

"Travaux rues de Lorraine et des Vergers" : + 50 500 €

Sivom de Pouilly-Fleury : Convention de prestation de services :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, autorise le Maire à signer la convention de prestation de service avec le Sivom de Pouilly-Fleury pour les travaux d'entretien du complexe Groupe Scolaire Marc Chagall par les agents et avec le matériel de la commune de Fleury.

Conseil du 1 juillet 2013**Redevance d'occupation du domaine public (RODP) :**

Monsieur le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles R2333-105 et R2151-1 ;

Vu le décret n°2008-1477 du 30 décembre 2008 ;

Considérant que l'occupation du domaine public par le concessionnaire pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique, donne lieu au versement d'une redevance en fonction de la population de la commune.

Le maire propose au conseil municipal de fixer au tarif maximum le montant forfaitaire de la RODP.

A savoir :

- Indice cumulé de revalorisation pour 2013 : 1.2599
- Population de votre commune (RGP 2010) : 1063 habitants

- Valeur en € pour Pop < / = à 2000 hab : 153

Soit une redevance maximale pour 2013 de 193€.

Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil municipal :

- Accepte à la majorité d'instaurer le montant maximal pour la RODP, à savoir 193 € pour l'année 2013 ;

- Charge M. le Maire du recouvrement de cette redevance en établissant un titre de recettes.

Renouvellement Ligne de trésorerie :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, décide de renouveler la ligne de trésorerie contractée auprès du Crédit Agricole de Lorraine pour un montant de 150 000 €.

Adhésion Moselle Agence Technique :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide :

- d'approuver l'initiative du Conseil Général de la Moselle de créer en Moselle en 2013 une Agence Technique Départementale intitulée "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE"

- d'approuver le projet de statuts voté par le Conseil Général le 07 février 2013, figurant en annexe à la présente délibération

- de mandater Monsieur le Maire pour représenter la Commune de Fleury, avec voix délibérative, à l'Assemblée Générale Extraordinaire constitutive de "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE", puis aux Assemblées Générales de "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE" selon les conditions de mandats fixées par l'article 5 du projet de statuts figurant en annexe à la présente délibération.

Conseil du 23 septembre 2013**Protection sociale complémentaire :****EXPOSÉ PREALABLE**

Selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires, actifs ou retraités, attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiées dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 reconnaît la compétence des Centres de Gestion pour conclure une convention de participation pour le compte des collectivités et établissements de leur ressort qui le demandent.

De ce fait, le Centre de gestion de la Moselle a décidé de s'engager dans une procédure de convention de participation mutualisée qui portera uniquement sur le risque prévoyance, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2014.

LE MAIRE PROPOSE A L'ASSEMBLEE

Ils ont délibéré

Considérant l'avis du comité technique paritaire en date du 18 septembre 2013 ;

ARTICLE 1 : de participer à la protection sociale complémentaire des agents de Fleury en participant aux cotisations des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation passée par le Centre de Gestion de la Moselle pour le compte de la collectivité pour les garanties 3 : incapacité temporaire de travail + invalidité + minoration de retraite.

ARTICLE 2 : de fixer le niveau de participation à 10 (dix) euros par mois net. Les montants sont fixés pour chaque emploi en équivalent temps complet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, décide d'adopter la modalité ainsi proposée.

Coupes de bois et tarifs :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, fixe le prix du stère de bois à façonner à 10 € et sollicite l'aide de l'agent patrimonial pour la matérialisation des lots, le dénombrement et la réception des lots, pour une rémunération forfaitaire de 2,8 € HT/stère.

Raccordement électrique du lotissement "les Résidences de Fleury" :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (1 abstention), décide d'accepter le devis des travaux de raccordement au réseau d'électricité pour l'alimentation du lotissement "Les Résidences de Fleury", présenté par l'URM d'un montant de 17 451.68 € HT.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (1 abstention), décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Dépenses d'investissement :

2315 opération 53

"Travaux rues de Lorraine et Vergers" : - 21 000 €

2315 opération 30

"Voiries Diverses" : + 21 000 €

Convention pour l'enfouissement des réseaux d'Orange rues de Lorraine et des Vergers :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, décide d'accepter la convention A8NBZ-54-12-00030869 relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'Orange rues de Lorraine et des Vergers à Fleury et autorise le Maire à signer cette convention avec Orange.

Traité de concession GrDF :

En 1986, un contrat de concession pour la distribution publique de gaz a été signé pour une durée de trente ans entre la commune et Gaz de France.

Conformément aux lois du 9 août 2004 et du 7 décembre 2006, relative à l'organisation du secteur de l'énergie et des entreprises électriques et gazières, les droits et devoirs des contrats de concession de gaz ont été transférés à GrDF (Gaz réseau Distribution France) société filiale de distribution de gaz naturel en France.

Le contrat arrivant bientôt à échéance, GrDF propose de le renouveler pour tenir compte du nouveau cadre réglementaire.

Le nouveau contrat précise les conditions d'exécution des travaux d'extension de réseau et des branchements, la qualité du gaz distribué, les principes généraux de l'accès au réseau et les modalités de contrôle de la concession.

Il est également prévu que GrDF verse à la commune, chaque année, une redevance de concession pour un montant qui s'élève à **976 €** environ.

Vu le traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Fleury entre la commune et GrDF.

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à renouveler le contrat de concession pour la distribution publique de gaz avec GrDF.

Conseil du 3 octobre 2013

Approbation de la 3^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme :

Sur demande de M. le Maire, M. Jean ALBERT, conseiller municipal, étant impliqué par la modification du Plan Local d'Urbanisme, quitte la séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 123-10, L. 123-13-1 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 23 juin 2008 approuvant le plan local d'urbanisme modifié le 6 septembre 2011 et le 8 février 2012 ;

Vu l'avis de la Communauté de communes du Verneis du 30 avril 2013 ;

Vu l'avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle du 6 mai 2013 ;

Vu l'avis du Président du SCOTAM du 7 mai 2013 ;

Vu l'avis de la Chambre de l'Agriculture de la Moselle du 7 mai 2013 ;

Vu l'avis du Président du Conseil Régional de Lorraine du 21 mai 2013 ;

Vu l'avis de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Moselle du 23 mai 2013 ;

Vu l'avis du Président du Conseil Général de la Moselle du 28 mai 2013 ;

Vu les avis favorables tacites de la DDT de la Moselle, du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle et de M. le Préfet de Moselle ;

Vu l'arrêté municipal n° 16 en date du 28 juin 2013 soumettant la modification du plan local d'urbanisme à l'enquête publique ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur datés du 16 septembre 2013 et mis à disposition du public depuis le 18 septembre 2013 ;

Considérant que les conclusions de ladite enquête n'imposent aucun changement au projet de modification ;

Considérant que la modification du plan local d'urbanisme soumise à enquête publique comporte cinq propositions de modification :

Remplacement de la mention "SHON" par "Surface de plancher"

Modification du zonage de la zone 1AU1a

Suppression de l'emplacement réservé n°4

Modification du règlement de la zone A

Modifications marginales des orientations d'aménagement

Considérant que l'accord devant être formalisé avec les propriétaires des parcelles grevées par l'emplacement réservé n°4 (chemin d'accès à la station de relevage d'assainissement) n'a pu être conclu, le point n°3 relatif à la suppression de l'emplacement réservé n°4 est retiré du projet de modification ;

Le projet de modification ainsi réduit est présenté au conseil municipal et peut être approuvé, conformément à l'article L. 123-13 du code de l'urbanisme ;

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention) ;

Décide d'approuver la modification du plan local d'urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente et de ne pas supprimer l'emplacement réservé n°4.

Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux dispositions des articles R. 123-24 et R. 123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Dit que, conformément à l'article L 123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme modifié est

tenu à la disposition du public en mairie de Fleury ainsi qu'à la direction départementale des territoires de la Moselle et dans les locaux de la préfecture de la Moselle

Dit que la présente délibération sera exécutoire :

- Dans un délai d'un mois suivant sa réception par le préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au plan local d'urbanisme ou, dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications ;

- Après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

La présente délibération, accompagnée du dossier de plan local d'urbanisme modifié qui lui est annexé, est transmise au sous-préfet.

Dénomination des rues du lotissement "Les Résidences de Fleury" :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Considérant :

- l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination des voies nouvelles du lotissement "Les Résidences de Fleury",

Après en avoir délibéré et à la majorité :

Adopte la dénomination :

"rue de Nauviale", "rue du Champ Doua" et "rue du Patural" pour les voies nouvelles du lotissement "Les Résidences de Fleury" telles que représentées sur le plan annexé,

Charge le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Intégration de communes au SIAHS :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, approuve l'intégration au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Seille des communes suivantes :

Lorry-Mardigny, Orny et Pournoy-la-Chétive.

Conseil du 25 novembre 2013

Travaux d'assainissement rue de la Forêt :

Vu le projet de création d'un réseau d'assainissement rue de la Forêt, le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour, 1 abstention, Jean ALBERT étant impliqué, quitte la séance), décide d'attribuer le marché de travaux à Eurovia Lorraine, pour un montant de 56 958,74 € HT soit 68 122,65 € TTC et autorise M. le Maire à signer le marché correspondant.

Ils ont délibéré

Téléalarme sur poste de relevage :

Afin d'être alerté en temps réel de tout dysfonctionnement sur le poste de relevage des eaux usées situé rue Notre Dame, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, accepte le devis présenté par Veolia – Société Mosellane des Eaux pour un montant de 1 592 € HT.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, décide d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

Budget M14 :

Dépenses de fonctionnement :

6554 "Contributions aux organismes de regroupement" : + 10 000 €

668 "Autres charges financières" : + 500 €

023 "Virement à la section d'investissement" : - 10 500 €

Dépenses d'investissement :

2315 opération 53 "Travaux rues de Lorraine et des Vergers" : - 10 500 €

Recettes d'investissement :

021 "Virement de la section de fonctionnement" :

- 10 500 €

Budget M49 :

Dépenses d'investissement :

2315 "Installations, matériel et outillage techniques" : + 36 000 €

Recettes d'investissement :

1641 "Emprunt en euros" : + 36 000 €

Location logiciel informatique et serveur de sauvegarde :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, accepte les propositions de location sur 5 ans de la société Burolor pour le logiciel de capture Ecopy V5 pour un montant de 22,50 € HT par mois avec contrat de service pour 17 € HT par mois et pour le serveur de sauvegarde Wooxo Allroad pour un montant de 79,80 € HT par mois avec contrat de service pour 19 € HT par mois et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

Projet de découpage cantonal :

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour, 1 abstention), émet un avis défavorable sur le projet de découpage cantonal tel qu'il a été transmis par le Préfet de la Moselle.

La commune de Fleury renouvelle sa confiance à GrDF

La commune de Fleury a de nouveau confié à GrDF (Gaz Réseau Distribution France) la délégation de service public pour la distribution de gaz naturel.

Le 26 novembre dernier, Jean-Paul Eckenfelder, maire de la commune de Fleury, accompagné d'adjoints, d'un conseiller municipal et de Patrick Krenc, directeur territorial de GrDF ont renouvelé le contrat de concession de la distribution du gaz naturel dans la commune pour 30 ans.

La signature officielle du contrat de concession gaz a eu lieu dans les locaux de la mairie.

Le Conseil Municipal de Fleury a délibéré le 24 septembre 2013 pour renouveler sa confiance à GrDF pour la distribution de l'énergie gaz naturel sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ce choix conforte une relation étroite et durable entre la municipalité et son concessionnaire GrDF. En effet, depuis 30 ans la commune délègue à GrDF la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel sur son territoire.

À travers ce nouveau contrat de concession, GrDF confirme ses engagements en continuant de mettre au

service de la collectivité son savoir-faire industriel et une énergie d'avenir : un haut niveau de sécurité des biens et des personnes, un accès au gaz naturel dans de bonnes conditions économiques.

Avec le choix du gaz naturel, la commune garantit la disponibilité d'une énergie d'avenir, souple et respectueuse de l'environnement à ses habitants et aux entreprises.

À ce jour, 5,812 km de réseau sur la commune desservent

306 clients qui ont opté pour le gaz naturel dans leurs usages quotidiens (chauffage, cuisine et eau chaude).

GrDF, place la prévention-sécurité au cœur de ses activités et est engagé aux côtés de Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde. A ce double titre, GrDF a doté la commune d'un défibrillateur semi-automatisé externe permettant de sauver des vies victimes d'arrêt cardiaque.

« Nous sommes heureux que le maire de Fleury renouvelle sa confiance à GrDF, partenaire de proximité des collectivités locales. Chaque jour, GrDF consacre 1 million d'euros pour garantir la sécurité du réseau de distribution et permettre à tous nos clients de bénéficier du gaz naturel, une énergie durable qui offre des solutions innovantes », Patrick Krenc, directeur territorial GrDF.



Commission travaux

Cette année est riche en travaux pour la commune, qu'ils soient publics ou privés.

Travaux Moselis ; les maisons individuelles sont presque terminées aux finitions près et le bâtiment collectif débutera encore cette année si la météo le permet. Après les travaux de gros œuvre c'est l'aménagement définitif de la voirie et des trottoirs qui finiront la rue "Lucien Albert" et l'entrée du "Clos des Mirabelliers"



Lotissement "Les résidences de Fleury" ; les aménagements sont réalisés, quelques permis de construire sont déjà validés et les rues ont été baptisées. Actuellement, la voirie est réalisée en provisoire et sera aménagée avec ses trottoirs et ses espaces verts à la fin des travaux dans un délai probable de deux ans.



Nous avons reporté une part des plantations de la haie en bordure de la rue de la Forêt, pour éviter sa destruction pendant les travaux. L'entreprise Terra Paysages qui est en charge de ces plantations a pris contact avec M. Viller Olivier, notre chef d'équipe pour le choix des essences, des emplacements et de la densité.

Assainissement collectif ; Dans la continuité de ce chantier, il est prévu de prolonger l'assainissement rue de la Forêt pour raccorder les usagers non encore branchés. Les travaux débuteront au début de 2014.

Travaux de l'église ; Le remplacement de la toiture de l'église sous le contrôle des A.B.F. est terminé, les travaux de désamiantage et la rénovation ont été menés à bien

par l'entreprise "Le Bras Frères" Il reste quelques réparations au niveau du trottoir et du gazon, elles seront réalisées après l'hiver.



La rue de Lorraine ; Les travaux d'enfouissement des réseaux secs auraient dû démarrer au mois de septembre, ils ont été décalés au printemps pour cause de remplacement des conduites d'eau potable. Le syndicat intercommunal des eaux de Verny s'est engagé à remplacer le réseau d'eau potable dans tout ce quartier au vu de l'état des canalisations qui avaient déjà subi maintes réparations.

Ce chantier à démarré début décembre, cela nécessite de demander aux riverains un peu de patience, en effet la rue de Lorraine sera en travaux pour la fin de l'année et les revêtements définitifs ne seront en place que, après l'aménagement complet du quartier.

Modification de la circulation ; le Chemin de Metz sera interdit aux poids lourds sauf véhicules de service, comme les ordures ménagères ou les transports en commun.

La circulation des camions va très probablement s'amplifier avec les constructions du lotissement les Résidences de Fleury et nous voulons éviter le passage de ceux-ci devant l'école. L'arrêté de circulation a été pris et les panneaux routiers sont en cours d'installation.

La Salle Polyvalente ; Les rideaux des courts de tennis ont été changés ainsi que les portes du gymnase. L'isolation thermique est ainsi améliorée d'où une importante économie d'énergie et une sécurité accrue.



Commissions



Commission des Maisons Fleuries et décorées

Le concours annuel des maisons fleuries a permis de récompenser pour la qualité de leur travail et leur participation à l'embellissement de notre commune :

Monsieur et Madame Dupaquy Antoine 2, rue de Lorraine

Madame Lefevre Nicole, 5 rue Beuvrot

Monsieur et Madame Mangeot Michel, 11 rue de Lussac



Commission Listes Électorales

ELECTIONS MUNICIPALES LE 23 ET 30 MARS 2014

La loi du 17 mai 2013 modifie le mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus : le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera donc à Fleury lors des élections municipales qui se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Pour informations :

- Les listes seront composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme / un homme ou inversement.
- Il n'y a plus de possibilité de panachage.
- Le vote s'effectue sur liste entière. **Pour que votre bulletin soit validé celui-ci ne devra comporter aucun panachage, aucune suppression et aucun raturage de noms de candidats; tout bulletin comportant quelque annotation que ce soit sera considéré comme nul.**

Il en est de même pour les délégués communautaires, la parité dans l'ordre femme-homme est appliquée. Les délégués ne seront plus élus par le conseil municipal mais en même temps que les conseillers municipaux.

Le bulletin de vote comportera 2 colonnes, à gauche celle des conseillers municipaux au nombre de 15 et à droite celle des conseillers communautaires au nombre de 4. Pour que le bulletin soit valable aucun nom ne devra être rayés ou rajoutés.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire il est procédé à un second tour.

Listes électorales, inscriptions :

Les personnes qui ne figurent pas encore sur les listes électorales de la commune devront effectuer la démarche de s'inscrire en mairie avant le lundi 31 décembre, à midi.

Inscriptions d'office pour le jeunes de 18 ans : sont concernées les personnes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2014. Les inscriptions d'office sont effectuées par la mairie, selon les avis de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), sur la base du recensement militaire. Il est cependant conseillé de vérifier son inscription auprès du secrétariat de mairie.

Nouveaux arrivants dans la commune : les personnes ayant emménagé depuis le 1^{er} janvier 2013 pourront s'inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales de la commune, en présentant une pièce d'identité en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile.



Regroupement des communautés de communes

A partir du 1^{er} janvier 2014, La communauté de commune du vernois (CCV) intégrera La communauté de commune du sud messin (CCSM).

La future communauté de communes du Sud messin (CCSM) regroupera trois communautés de communes, la communauté de commune du Vernois (CCV), la communauté de communes d'accueil de l'aéroport régional de lorraine (CCAARL) et la communauté de communes de Rémilly et environs (CCRE).

Pourquoi ?

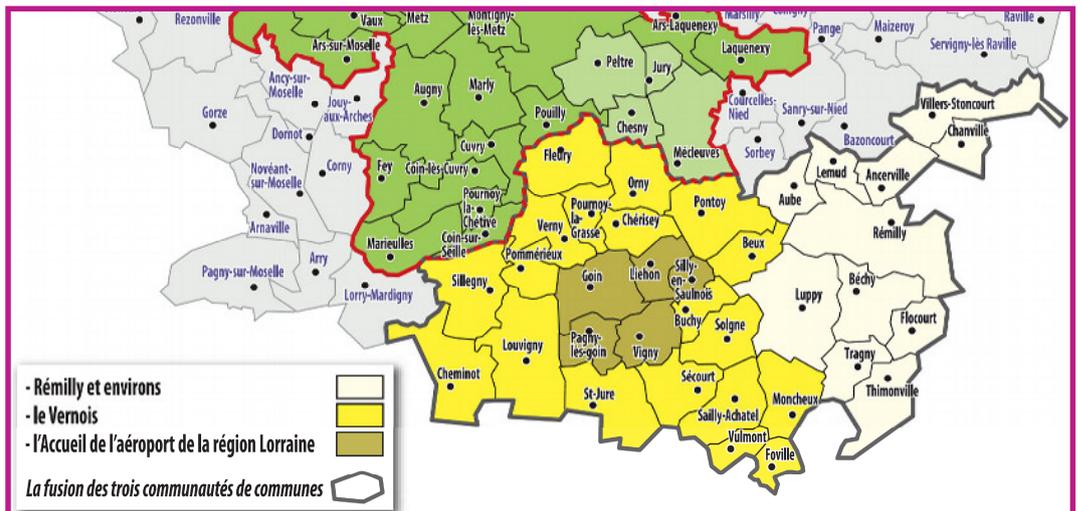
La loi N° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, dans le cadre de son volet consacré au développement et à la simplification de l'intercommunalité, poursuit le triple objectif d'achever, de rationaliser et de simplifier la carte intercommunale de notre pays. Ce texte de loi oblige les communautés de communes de moins de 5 000 habitants à se regrouper. La CCARL et la CCRE comptent pour chacune d'elle moins de ce nombre, elles se sont associées à la CCV. Ainsi 35 communes et plus de 15 000 habitants composeront la communauté de commune du sud messin (CCSM).

Le siège social se situera 11, cour du Château à Verny.

La répartition de la composition de l'organe délibérant de la future Communauté de Communes issue de la fusion s'établira selon les modalités suivantes :

- 0-399 habitants : 1 siège par commune
- 400-999 habitants : 2 sièges par commune
- 1 000-1 999 habitants : 3 sièges par commune
- 2 000 habitants et plus : 4 sièges par commune

Au total 53 conseillers siègeront au sein du conseil communautaire dont 3 représenteront Fleury .



Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique

Des artistes à l'honneur...

CONCOURS DE DESSINS, édition 2013 :

Une fois de plus ce concours gratuit ouvert aux enfants âgés de 6 à 11 ans a remporté un vif succès ; 169 participants ! A travers le thème « dessine-moi les déguisements, traditionnels en Pays Messin ; le queulot, le conscrit, le polichinelle », il s'agissait de faire découvrir aux enfants la vie de leurs ancêtres et les fêtes carnavalesques en Pays Messin, autrefois.

Dans chacun des 2 groupes constitués d'enfants de 6 à 7 ans et de 8 à 11 ans, 15 lauréats ont été récompensés dont, il convient de souligner, **Julie GETTE** domiciliée 6, rue des violettes à Fleury, élève du groupe scolaire Marc Chagall ; œuvre présentée en dernière page de couverture de ce magazine. (5^{ème} prix dans la catégorie 6/7 ans)

SIAHS

Le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Seille (SIAHS) a présenté les conclusions de l'étude sur le bassin versant du Ru des Paux aux élus, financeurs et services de police de l'eau.

Long de 5,5 km, cet affluent de la Seille prend sa source dans le bois de l'Hôpital, sur la commune de Fleury. Il traverse trois étangs forestiers avant de poursuivre son tracé à travers champs, pour rejoindre le canal du moulin de Fleury.

Ce cours d'eau temporaire est alimenté par un affluent, provenant également du bois de l'Hôpital. Les propositions d'actions de renaturation ont été formulées à partir des relevés environnementaux et de la rencontre des principaux acteurs concernés par le projet.



Végétation manquante... ou trop abondante

Le cours d'eau pâtit d'une pression humaine inadaptée au fonctionnement du milieu aquatique avec une absence de végétation arborée sur les berges ou, a contrario, un développement excessif réduisant les capacités d'écoulement du Ru. D'autre part, le chenal

EXPOSITIONS, à découvrir en 2014 :

Du 7 janvier au 12 avril 2014, exposition consacrée au travail de l'artiste André Gacko autour du papier froissé « Mythes de papier » Une multitude de détails - muscles, serres crochues... donne vie à ce travail précis, né des doigts d'un artiste autodidacte ; de ses mains jaillissent dragons, chevaux, lions, personnages comme Don Quichotte et son fidèle serviteur...



**La Maison du Pays Messin,
71c, rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny les Metz.
Tél 03.87.56.83.63
fax 03 87 56 83 64**

*Ouverture du mercredi au samedi de 14 h à 18 h
à l'exception des jours fériés*

Pour tout renseignement :

maisondupaysmessin@cegetel.net www.paysmessin.fr

d'écoulement est banalisé par des travaux hydrauliques de recalibrage et curage réalisés au XX^e siècle. Cette dégradation est renforcée par la présence de buses qui artificialisent le chenal d'écoulement. Localement, une incision du lit sur quelques dizaines de mètres provoque une instabilité des berges et un dépôt d'alluvions (débris, sable, vase, galets, limon ou graviers) dans l'aval du cours d'eau, comblant le chenal d'écoulement.

Plusieurs remblais sont également identifiés ainsi qu'une arrivée d'eau périodique, de mauvaise qualité, lors de la montée en charge d'un bassin d'orage de la commune.

L'étude propose des actions de restauration du Ru des Paux, dont les premiers travaux sont attendus pour la fin de l'année 2014.

La réunion s'est terminée par une visite du ru pour aborder les points techniques délicats. Ce programme de renaturation est pris en charge par le SIAHS, avec le soutien financier du conseil général de la Moselle et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.



RL du 24/07/2013

FLEURY. – Le jury régional du fleurissement a sillonné les rues du village pour évaluer le fleurissement en vue de l'obtention d'une 2^e fleur. Accompagnés d'Olivier Viller, responsable des espaces verts et de Jeanine Leclerc, maire adjointe, les membres du jury ont pu apprécier les efforts entrepris pour l'embellissement de la commune. Ils ont également donné des conseils pour encore améliorer le travail réalisé par les employés municipaux. Beaucoup de plantes vivaces et semis de fleurs sont réalisés dans la serre située derrière la mairie, d'autres sont donnés par des habitants, tout cela permet de réduire le coût pour la commune. Seules les balconnières et les vasques sont constituées de plantes achetées chez un horticulteur.



RL du 11/09/2013

L'actu en images

FLEURY. La fête patronale organisée par le comité des fêtes a rencontré un bel écho. Les enfants ont profité des manèges et attractions. Et dimanche à la première heure, les brocanteurs amateurs prenaient leurs quartiers aux abords de la salle polyvalente pour le plaisir des chineurs, flâneurs et curieux.

FLEURY

RL du 12/09/2013

Bravo les mains vertes

La remise des prix au concours communal des maisons fleuries a donné lieu à une réception à la salle polyvalente. Le maire Jean-Paul Eckenfelder, après avoir remercié la commission de fleurissement, a souligné les efforts réalisés en matière de fleurissement et les résultats obtenus, ce malgré une météo printanière pourrie. Il a rappelé la participation de la commune au concours régional pour l'obtention de la 2^e fleur « en espérant que Fleury sera rétro ». Les primés sont : M. et Mme Michel Mangeot, rue de Lussac ; M. et Mme Antoine Depaquet, rue des Vergers, et Nicole Lefèvre, rue Beuvrot.



Élus, lauréats et participants au concours communal des maisons fleuries étaient réunis à la salle polyvalente. Photo RL

RL du 09/10/2013



FLEURY. – La 4^e édition du marathon Metz traversera le village dimanche prochain. Pour organiser cette seconde venue, Roger Aubert, adjoint au maire en charge de l'organisation a fait une présentation du parcours aux présidents des associations, directeurs d'écoles et bénévoles. Il en a souligné les deux points chauds qui sont : l'arrivée du 2^e relais devant la salle polyvalente et le fait que la commune soit située à mi-parcours (21,100 km).

RL du 23/10/2013



FLEURY. Le marché fermier a rencontré un beau succès. Tout au long de la journée, les chalands en quête de produits authentiques ont flâné dans la salle polyvalente où les producteurs en tous genres avaient disposé leurs étals. En plus des farines, nougats, confitures, jus de fruits, miels, charcuterie, fromages, pâtisseries, légumes, épices, le poisson avait sa place bien au frais à l'extérieur. Et chacun y a trouvé son bonheur. Avant le vin d'honneur, Jean-Paul Eckenfelder, maire de la commune, et Jeanine Leclerc, présidente du comité des fêtes, ont remercié les bénévoles pour leur investissement. L'inauguration s'est déroulée en présence de Jean François, conseiller général, Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, conseillère régionale, des maires et d'adjoints du canton.

RL du 25/10/2013



FLEURY. Le maire et des membres de la commission des travaux suivent depuis quelques mois le chantier du futur lotissement. Après avoir préparé les voiries, les branchements, les bassins de rétention, ce sont les réseaux d'assainissements et l'eau pluviale qui ont été réalisés. Pour ce faire l'entreprise a supprimé temporairement une partie de la voie qui borde la rue de la forêt et qui sera replantée dès cet automne. La voirie provisoire sera terminée pour fin octobre. Les premiers permis de construire ont été déposés en mairie et sont à l'instruction. Les premières habitations sortiront très certainement de terre au printemps prochain.

RL du 13/11/2013
Fleury : quatre médaillés

Organisé par la section UNC Verny et environs et la municipalité de Fleury, l'anniversaire de l'Armistice a donné lieu à une manifestation empreinte de solennité. A côté des personnalités, les enfants de l'école Marc-Chagall ont déposé chacun une rose au pied du monument aux Morts. Lucien Tacaille, Marcel Herbiet, Gilbert Gaillot et Bernard Chenevé ont reçu la médaille de vermeil du Djebel (ci-contre).



RL du 07/11/2013



FLEURY. En 2005, la commune de Fleury était récompensée par le conseil régional pour son fleurissement au titre des villes et villages fleuris. Depuis, les critères ont évolué mais cela n'a pas empêché le village de continuer son fleurissement. C'est avec un grand plaisir que la municipalité a appris qu'elle obtenait cette année la deuxième fleur. Le maire et son conseil remercient et félicitent Olivier et son équipe pour le travail acharné et l'attention qu'ils prodiguent à l'embellissement du village.

TRAVAUX

RL du 29/11/2013

fleury

Attention chantier !



Les élus de Fleury se sont rencontrés sur le terrain pour le démarrage des travaux de remplacement des conduites d'eau potable. Les parents d'élèves et toutes les personnes qui utilisent ce secteur et le chemin, entre la rue des Vergers et le chemin de Metz, sont priés d'utiliser la rue de l'Église pendant la durée des travaux pour des raisons de sécurité.

L'AMITIÉ

RL du 08/12/2013

Jumelage à Lussac avec Fleury



En 1939, le gouvernement français avait évacué les habitants de la zone rouge (entre la frontière allemande et la Ligne Maginot), vers l'intérieur du pays. C'est ainsi que Fleury fut accueilli à Lussac, dans la Haute-Vienne. La commune de Lussac-les-Églises a invité une délégation d'élus de Fleury, ainsi que Jean-Marie Gramangin et Jacques Lefèvre, tous deux nés à Lussac-les-Églises, pour officialiser le jumelage entre les deux communes, après celui réalisé le 10 avril à Fleury. C'est devant de nombreux habitants et d'élus de la Haute-Vienne qu'ont eu lieu les discours des deux maires. Comme, il y a 73 ans l'accueil a été très chaleureux et de nombreux projets pour cimenter les liens ont été évoqués. Rencontres entre associations, écoles, élus et habitants sont envisagées.

Accueil Périscolaire :

Ils étaient 18 enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs de Toussaint organisé par le SIVOM du 22 au 25 octobre 2013.

Les enfants ont participé à une sortie en Alsace le 22 octobre au cours de laquelle ils ont visité un Moulin à Eau dans lequel on fabrique encore la farine artisanale.

A midi, l'ensemble du groupe a déjeuné sur place au restaurant autour d'une dégustation de pizzas et tartes flambées au feu de bois.



Ecole élémentaire

Les écoles de Fleury / Pouilly ont inauguré à l'occasion de cette rentrée de nouveaux rythmes. Les élèves sont en cours pendant 5h15 au lieu de 6h les années précédentes. En contrepartie, ils fréquentent l'école le mercredi matin.

Les nouveaux horaires sont donc de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi matin, les cours sont dispensés de 8h30 à 11h30.

Cette année, les effectifs de l'école sont en légère hausse, et les enseignants pensaient dépasser le seuil des 100 élèves, ce qui aurait peut-être permis la réouverture de notre cinquième classe.

Mais la réalité a été toute autre puisque nous décomptons 98 enfants dans nos rangs. Les diverses constructions qui sortent de terre à Fleury et bientôt à Pouilly nous apporteront certainement dans l'avenir cette hausse de population scolaire.

Les 98 élèves se répartissent dans les quatre classes de la manière suivante :

18 CP et 6 CE1 avec Madame Semin.

16 CE1 et 7 CE2 avec Madame Jalu les lundis et mardis et avec Madame Gadat les jeudis et vendredis. Le mercredi étant partagé entre les deux maîtresses.

18 CE2 et 5 CM1 avec Monsieur Legay qui est déchargé les lundis par Madame Duverneuil pour assurer les tâches administratives.

4 CM1 et 24 CM2 avec Madame Omarini.

Grace aux nombreuses manifestations qu'elle organise au profit des enfants, et qu'il convient d'encourager, l'AIPE a offert aux élèves 3 bancs pour la cour de l'école. Le SIVOM termine le montage d'un chalet commun aux écoles maternelles et élémentaires pour entreposer le matériel qui prend de la place.

A la découverte de Fleury

À la mi septembre, les élèves du CP-CE1 ont parcouru le village à la recherche des signes du passé : anciennes fermes, inscriptions sur les portes ... Ils se sont retrouvés sur le chemin des vignes en compagnie de Monsieur George et ils ont pu goûter à son raisin avant le temps des vendanges.



Intervention des gendarmes à l'école

Le mercredi 2 octobre, les gendarmes sont venus à l'école pour nous faire passer le permis vélo.

D'abord, en classe, nous avons fait un test sur la sécurité routière. Il fallait répondre à plusieurs questions ; certaines étaient difficiles ou bizarres. Puis nous avons corrigé l'évaluation.

Ensuite, nous sommes allés avec nos vélos sur le parking de la salle des fêtes. Les gendarmes avaient préparé un parcours avec un mini rond-point. Il y avait plein de panneaux qu'on avait appris avec la maîtresse. Nous avons mis notre casque et nous avons fait le circuit plusieurs fois. Au départ, on avait chacun quatre points. Si on ne respectait pas les règles, on perdait un point. Il fallait faire bien attention, surtout au stop !

Heureusement, tout le monde a été sérieux et personne n'a perdu ses quatre points.

Nous aurons donc tous notre permis vélo : les gendarmes vont nous l'envoyer bientôt. **Les CM**



Marathon de Metz et Marath'école

Le dimanche 13 octobre, les élèves se sont levés de bonne heure pour venir à Fleury encourager les coureurs du Marathon de Metz. Parmi ces derniers, on notait la présence de parents d'élèves qui ont dû apprécier ce réconfort de leur enfant, à mi-course. Tous les écoliers, grands et petits ont fait un effort pour égayer les abords de l'école.



La semaine qui suivait, c'était au tour de l'ensemble des élèves de l'école de concrétiser leur entraînement à l'endurance en s'élançant sur le chemin qui part des courts de tennis de Pouilly et qui longe la voie rapide ; les plus aguerris ont pu rejoindre le château d'eau de Marly et revenir, sous les yeux admiratifs des parents qui assuraient l'encadrement de cette action. La pluie a épargné les jeunes coureurs qui ont pu à l'issue de leur effort savourer de bons gâteaux préparés par les mamans.





Le 11 novembre, à l'heure des manifestations du souvenir, beaucoup d'élèves du cycle 3 ont répondu présent autour du Monument aux Morts de Fleury. Ils ont déposé une rose au pied de l'édifice et ont entamé la Marseillaise, puis deux poèmes ont été lus à l'assemblée :

« Le dormeur du val » d'Arthur Rimbaud et

« Liberté » de Paul Éluard

De plus, le sort des poilus pendant la grande guerre nous a beaucoup émus. Voici un poème composé par notre classe :

GUERRE ET PAIX

Partir à la guerre
 Quitter sa famille
 Prendre le train
 Creuser des tranchées, les aménager
 Attendre le signal
 Foncer sur le champ de bataille
 Attaquer, tirer, mitrailler
 Esquiver les balles
 Plonger, tomber, être recouvert de boue
 Se relever
 Dégoupiller les grenades
 Lancer, bombarder la base ennemie
 Perdre ses compagnons
 Pleurer
 Souffrir en silence
 Prier pour revenir indemne
 Résister
 Gagner la bataille
 Finir la guerre
 Signer l'armistice
 Retrouver la paix
 Et revoir sa famille.

Les élèves de CM de Mme Omarini



Les autorités municipales ont conclu cet exercice civique en invitant les enfants à un « jus de fruit d'honneur » dans la salle polyvalente.

Marlymages

Chacun peut convenir que tous les élèves de notre école peuvent se rendre et accéder à l'école sans rencontrer de difficultés particulières. Il n'en est pas de même partout sur la planète...

Tous les élèves de l'école ont pu s'en rendre compte en assistant le 15 novembre à la présentation du film de Pascal Plisson « Sur les chemins de l'école » qui retrace la vie d'enfants qui vivent dans des régions différentes du globe mais qui partagent la même soif d'apprendre. Ces enfants ont compris que seule l'instruction leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, dans des paysages incroyables, ils se lancent dans un périple à haut risque qui les conduira vers le savoir.

Voici leur histoire :

Jackson sur le chemin de l'école

Jackson a 11 ans et une sœur qui se nomme Salomé. Pour aller à l'école, ils doivent parcourir 15 km et traverser la savane en évitant de se faire charger par les éléphants et les girafes.

Les parents ont peur pour eux et leur demandent d'être prudents et que Dieu les protège.

A l'école, le maître remercie Dieu que tous les enfants soient là et que personne n'ait été blessé pendant le trajet.

Quand il n'y a pas d'école, Jackson creuse dans le sable pour trouver de l'eau et aide ses parents.

Plus tard, Jackson veut être pilote d'avion.

Samuel

Samuel est un enfant de 13 ans. Il vit dans le Golfe du Bengale en Inde.

Samuel est handicapé, il est dans un fauteuil roulant. Sa famille est pauvre.

Tous les matins il part à l'école avec ses frères Gabriel et Emmanuel qui lui poussent son fauteuil roulant.

En chemin ils rencontrent des difficultés, ils ont emprunté un chemin bossu, un camion qui bloque la route, une rivière à traverser et une roue qui doit être réparée.

Samuel arrive enfin à l'école. Ses camarades sont fraternels en l'aidant à s'installer dans sa classe. Aucun enfant ne se moque de lui.

Samuel veut aller à l'école pour travailler. Il veut réaliser son rêve, devenir docteur pour aider les personnes dans le besoin comme lui.

Zahira sur le chemin de l'école

Zahira est une petite fille marocaine de 12 ans. Tous les lundis Zahira doit parcourir, accompagnée de ses deux amies, 22 km pour pouvoir aller dans une école du Mont-Atlas.

Elles passent par des chemins périlleux, elles affrontent de multiples dangers, rocheux, sablonneux et glissants. Une de ses amies s'est fait mal au pied à force de trop marcher, elles s'arrêtent pour l'aider ainsi elles perdent du temps donc il n'y a plus de voitures pour les emmener à l'école.

Heureusement une camionnette transportant des moutons s'arrête pour les emmener à l'école.

Arrivée enfin au marché de la ville, Zahira échange la poule qu'elle transportait depuis chez elle contre des biscuits et des fruits secs.

Elles arrivent à l'école, se changent dans leurs dortoirs à l'internat et vont étudier.

Le rêve de Zahira est de devenir médecin et que toutes les filles soient scolarisées.

Carlos et Michaëla sur le chemin de l'école

Carlos et Michaëla sont frère et sœur. Ils habitent en Patagonie. Leur famille n'est pas très aisée.

Carlos a 11 ans et va à l'école pour devenir vétérinaire.

Michaëla, elle, veut devenir maîtresse d'école.

Tous les matins, ils vont à l'école à cheval et ils prennent 1h 30 pour parcourir 18 km. Sur le chemin, il y a des pentes, des cailloux et des pierres. C'est dangereux, surtout quand le cheval se prend une pierre dans un de ses sabots.

En chemin, ils s'arrêtent devant une maisonnette pour prier. Plus tard ils rencontrent leurs copains à cheval.

Arrivés à l'école, ils chantent l'hymne national de leur pays et ils se mettent au garde à vous devant leur drapeau.

Nous espérons que vous passerez de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et nous donnons rendez-vous en 2014.



ECOLE MATERNELLE

Texte dicté par les élèves...

C'EST LE PIED !

Comme le marathon de Metz passait par FLEURY, nous avons fait une banderole pour encourager les coureurs.

On a écrit sur la banderole " ECOLE MATERNELLE MARC CHAGALL".

Ensuite Hélène nous a peint les pied et le maître nous a portés afin de faire des empreintes qui représentaient un chemin.

Enfin on a accroché notre magnifique banderole sur le grillage entourant l'école.





ASSOCIATION SPORT POUR TOUS FLEURY POUILLY

La saison a bien débuté. L'Association SPORT POUR TOUS Fleury-pouilly qui enregistre une légère augmentation de l'effectif masculin. C'est rare et donc à souligner !

Pour le reste cette année, c'est un paradoxe, la fréquentation des licenciés est presque plus importante au cours de gymnastique d'entretien qu'aux cours de gym Zumba. Il faut dire que l'année passée ça a été une explosion et que maintenant tous les clubs proposent la Zumba. Donc si vous avez du temps libre et que vous voulez entretenir votre forme en vous amusant dans une ambiance musicale très motivante et festive, venez rejoindre le club SPORT POUR TOUS. Il vous propose 6 cours par semaine, pour une cotisation unique à prix serré et payable en plusieurs fois.

IMPORTANT : il vous est toujours possible de participer à 1 à 2 cours d'essais gratuits et sans engagement en cours d'année. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Tous les cours sont assurés par Laurence LOUIS animatrice diplômée BPJEPS –APT (Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport-Activités Physiques pour Tous) avec une formation danse latine Zumba, dispensée par la par la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (EPM).

Tous les cours se déroulent à la salle polyvalente de Fleury.

Nos horaires sont les suivants :

Le lundi matin de 9 H 15 à 10 H 15 et le lundi soir de 18 H 15 à 19 H 15 gym d'entretien

Le mardi soir de 20 H 15 à 21 H 15 gym d'entretien,

Le mercredi soir de 19 H à 20 H gym Zumba,

Le jeudi matin de 9 H 15 à 10 H 15 gym d'entretien, et

le jeudi soir de 20 H 00 à 21 H 00 gym Zumba.

La gym d'entretien étant très variée, elle comporte aussi bien du Body-sculpt, de la gym tonique, de la gym abdos-fessiers, du stretching, etc...

SPORT POUR TOUS a participé activement à la fête patronale 2013 de Fleury.

Au chapitre des manifestations extra sportives, les adhérents ne sont pas oubliés avec la soirée de Noël et fin de saison, la matinée galette des rois ainsi que le repas annuel des gymnastes avec leurs conjoints, où règne une ambiance des plus chaleureuse et conviviale.

A l'approche de la nouvelle année, tout le comité de SPORT POUR TOUS vous souhaite d'ores et déjà une excellente année 2014.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER : Tél. : 03.87.52.68.03

Françoise DEUTSCH : Tél. : 03.87.52.56.06

Consultez nos pages perso sur

<http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport)



Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly : Des bénévoles qui s'engagent pour vous à vos côtés.

Fidèle à sa tradition, l'association Sport Culture Loisirs accompagne le changement et adapte son catalogue en permanence. Évolution des rythmes de vie, activité plus dynamique pour les unes ou plus calme pour d'autres, souhait de nouvelles formes de danse ou d'activité plus traditionnelles. Chacun et chacune, jeune et moins jeune, vous nous faites part régulièrement de vos attentes. Continuez, la richesse de l'association est dans la diversité !!! Pour y répondre, l'équipe du comité est là bénévolement tout au long de l'année. Elle recherche les animatrices, les animateurs et des salles pour vous accueillir, afin d'enrichir son offre en permanence.

Au final :

- * pour les enfants, 2 heures de plus le lundi, depuis septembre.
- * pour les adultes, en complément des cours de "Body Sculpt", la mise en place d'un cours "méthode Pilates" le mardi, dès janvier.
- * une nouvelle activité danse qui se profile, pour la prochaine saison.



La gym, la danse, le yoga ne sont pas tout. La vie de l'association, est aussi ponctuée par les moments de convivialité partagés ensemble sans modération : assemblée générale, spectacle des enfants, soirée crêpes, repas campagnard, sans oublier la participation aux fêtes patronales des deux villages.

Là aussi, les bénévoles du comité œuvrent en coulisse pour le plaisir de tous.

Qu'elles en soient remerciées.

Enfants plein de vie, adultes sportifs, seniors toujours actifs, adeptes de sérénité et tous les autres, Sport Culture Loisirs permet à tous de se maintenir en forme.

Venez nous rejoindre, il y a toujours une place pour vous !



En cette fin d'année, le comité de Sport Culture Loisirs de Fleury-Pouilly vous souhaite une bonne année 2014, sportive et conviviale pour du plaisir à l'état pur.

Renseignements et contacts : Didier BRIOT (Président) 03 87 62 40 07 - Luce HODAPP 03 87 52 50 52

Associations

Kany club : une saison pleine de victoires

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir depuis sa création du 18 septembre 1986.

Dans la bonne humeur et avec un certain esprit de compétition, tous les membres se retrouvent régulièrement pour participer à des matchs amicaux contre des équipes vétérans de la région lorraine et s'entraînent tous les mercredis soirs au stade de Fleury.

A l'occasion de l'assemblée générale pour la saison 2013

-2014, André Kremer, Président du Club, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain. Le Club a organisé la 24^{ème} édition du tournoi de football d'hiver le 27 janvier 2013 à la salle Omnisports



de Fleury en mémoire de Patrick Michaud avec la participation de 20 équipes de la Région Lorraine et d'Alsace qui a été remporté par le FC Mondelange, ainsi que la 1^{ère} édition d'un tournoi d'été le 30 juin 2013 sur le stade de Fleury en la mémoire Daniel Becker décédé récemment, qui a été remporté par la Kany- Club de Fleury.

Superbe saison sportive 2012-2013 : sur 26 matchs joués : 24 victoires, 1 nul et une défaite. les canonnières

du club ont marqué 142 buts pour seulement 25 buts encaissés. Ces résultats ont été obtenu en match aller et retour contre les Equipes de la vallée de l'Orme, la vallée de la Fensch et de la Région Messine. Le club a participé à 10 tournois en salle et sur terrain où les résultats ont été excellents avec plusieurs places de demi-finalistes et finalistes. Le club vient de s'offrir pour la nouvelle saison, de nouvelles tenues : maillots, shorts, chaussettes de couleur blanc et noir avec un petit clin d'œil sur les couleurs de la Juventus de Turin.



Le nouveau comité pour la saison 2013/2014 se compose comme suit : André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Eric Wilhelm deuxième vice-président, Ludovic Harmand trésorier,

Isabelle Kremer secrétaire, Dominique Benoit entraîneur et son suppléant Frédéric Woirhaye, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

Manifestations pour la saison 2013-2014: Le comité a mis à disposition 8 personnes pour l'organisation du Marathon de Metz lors de son passage à Fleury le dimanche 13 octobre 2013 dont 1 joueur du club : Patrice Vasseur qui a réalisé une très belle performance en terminant 110^{ème} de ce marathon sur 1517 participants en 3h07 et 14s.

Le club a organisé dans la salle omnisports de Fleury le samedi soir 26 octobre 2013 une grande soirée dansante avec repas où 450 personnes présentes ont été enthousiasmées par les spectacles du Groupe Simbad (groupe de 15 danseurs et chanteurs qui vont présenter leur spectacle au Galaxie d'Amnéville et d'une danseuse orientale professionnelle se

nommant Sarah. Deux DJ au nom de JM animation ont superbement animé cette soirée très réussie. Une tombola était également au programme avec l'aide de 28 sponsors pour une valeur de lots de 2500 €. Un tournoi d'été courant juin 2014 est en préparation en mémoire de Patrick Michaud et Daniel Becker.

Le Club réalise un superbe début de saison 2013-2014 : sur 10 matchs joués : déjà 9 victoires acquises et une

petite défaite où les canonnières ont marqué 59 buts contre de fortes équipes de la Région Lorraine et de superbes résultats en tournoi : finaliste à Woippy et vainqueur du tournoi Maurice Tribut à Ars Laquenexy pour la 2^{ème} fois.

Le club va participer à un match caritatif à Clouange pour la petite Arielle Fiorentino âgée de 8 ans atteinte de la Leucémie, à l'initiative d'Angélo Colonna membre de l'équipe vétérans de Clouange pour une récolte de fonds pour soigner cet enfant.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial, contacter Le président du Club : André Kremer au 06 14 84 59 81

VIBRATIONS, Chœur mixte

50 choristes dynamiques et investis, Une chef de chœur compétente et pleine d'idées, Des musiciens talentueux et enthousiastes qui se retrouvent une fois par semaine et 3 week-ends dans l'année pour des répétitions pleines de bonne humeur.

Actuellement nous finalisons notre spectacle intitulé « J'sais pas quoi faire ... ». Plein de musique, de chansons françaises, de couleurs, de costumes, de mises en scène pour parler du monde du travail.

Cette saison 2013/2014 est pour nous l'occasion de fêter nos 30 ans alors réservez dès aujourd'hui votre week-end du 1^{er} au 4 mai 2014 pour venir célébrer cet événement avec nous.

Au programme :

Le 1^{er} mai 2014 : Concert avec l'artiste Fabienne STEIN à Verny.

Le 2 mai 2014 : Soirée Karaoke retraçant 30 ans de chanson à Pouilly.

Les 3 et 4 mai 2014 : Week-end de chant ouvert à tous dirigé par Marc-André CARON chef de chœur québécois de renom à Fleury.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Chœur mixte Vibrations

6 rue des roses

57420 Fleury

Chef de chœur : Anne VICTORION

Présidente : Bénédicte NERDEN



Jumelage à Lussac-les-Églises

Le 1^{er} décembre, la commune de Lussac-les-Églises a invité une délégation d'élus de Fleury, ainsi que MM. Jean-Marie Gromangin et Jacques Lefèvre tous deux nés à Lussac-les-Églises pour officialiser le jumelage entre les deux communes, après celui réalisé le 10 avril à Fleury. C'est devant de nombreux habitants et d'élus de la Haute Vienne qu'ont eu lieu les discours des deux maires.

Comme il y a 73 ans l'accueil fut très chaleureux et de nombreux projets pour cimenter les liens ont été évoqués. Rencontres entre associations, écoles, élus et habitants sont envisagées.



FLEURY LOISIRS

lundis récréatifs

Si les journées vous semblent longues et monotones, venez nous rejoindre les lundis après-midi à partir de 14h. Vous pourrez jouer à la belote, scrabble, dominos ou autres jeux de société, faire " couarail " autour d'un café et gâteaux.

A l'occasion vous pouvez fêter votre anniversaire. L'an dernier 3 dames ont marqué leurs 80 printemps. Cette année ce sont 2 dames et un Monsieur qui ont atteint cet âge. Nous avons l'avantage également d'entourer la doyenne de l'association qui vient d'atteindre 87 ans, toujours pleine d'humour et de bonnes réparties. Ces rencontres sont bonnes pour le moral et la santé. Si la solitude vous pèse, un coup de fil à Rolande et on vous déposera en voiture au retour au domicile.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement utile. Merci de me rejoindre au 03-87-52-54-51.

Rolande et Robert Touvenot

Tennis de Table

Le dimanche 8 septembre, jour de la fête patronale s'est tenu à Fleury le désormais traditionnel tournoi de tennis de table organisé par l'association Fleury Loisirs, qui comme chaque année a rencontré un vif succès. On notera tout de même la participation de plusieurs joueurs évoluant en N3 et la présence remarquable du joueur numéro 830 français qui assumait son rôle de favori en remportant de belle manière la joute finale face à un adversaire qu'il connaît très bien puisque l'autre finaliste du jour était son père. Une cinquantaine de gladiateurs de la petite balle plus ou moins aguerris ont occupé l'arène de 9h à 18h avec une pause méridienne bien méritée.

Le tableau des joueurs classés a été remporté par Sylvain Vibert : N° 830, 2^{ème}: Richard Vibert : classé 18, 3^{ème}: Aloi Pascal classé 18, 4^{ème}: Rubin Thomas classé 20.

le tableau des joueurs non classés a été remporté par Legay Arnaud, 2^{ème}: Barthélémy Cédric, 3^{ème}: Didon Guillaume, 4^{ème}: Cimarelli Pierre tous issus du club local.

la consolante a été remportée par Lathuille Alexandre; 2^{ème}: Grelot Christian, 3^{ème}: Prioult Sylvain, 4^{ème}: Seibel Kévin.

De nombreux clubs ou villages étaient représentés tels que Fleury, Pommérieux, Cuvry, Sainte Marie aux Chênes, Moulins, Vic sur Seille, Manom, Montauville ou encore Manom.

Tous les joueurs ont été récompensés grâce à de

généreux bienfaiteurs comme l'UEM, le Crédit Mutuel, le département et la région, Garage Miédico de Fleury, Proraquettes, Pingstyle, Sport and Cash, Glam optic, Kebab de Verny, André Kremer, Jean Claude Briand. Les différents lots ont été remis par Jean Paul Eckenfelder, maire de Fleury et les membres du conseil municipal.

Vous pouvez à tout moment rejoindre le club de Fleury en passant nous rencontrer **le mardi soir à partir de 19h à la salle polyvalente**. Débutants ou joueurs confirmés sont naturellement les bienvenus pour pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition.

Marche

En ce début de saison nous avons randonné sur les sentiers de Villers-Bettnach, de Chanville et son Mémorial, d'Ars sur Moselle et la vallée de la Mance, de Châtel St Germain.

Depuis 5 ans les randonneuses et randonneurs sont toujours plus nombreux, ambiance, osmose avec la nature, découvertes, évasion....

Ils viennent de Fleury mais aussi de Metz, Marly, Colligny, Ars Laquenexy, Coin les Cuvry, Pouilly, Coin sur Seille, Louvigny, Verny, Pournoy la Grasse....



Tous les lundis à 13H30 départ en covoiturage de la salle polyvalente ou sur le lieu même de la randonnée communiqué par mail chaque fin de semaine.





Remise des prix aux participants au tournoi de tennis de table de la fête patronale le 8 septembre 2013

THEATRE FLEURY

L'association Fleury Loisirs, forte de 7 activités et de 160 adhérents à ce jour compte mettre en place une nouvelle activité "**théâtre des enfants**" :

Les techniques théâtrales visent à rendre l'individu non seulement plus à l'aise dans son corps mais également dans le maniement de sa langue, deux facteurs essentiels à son développement personnel. Nous souhaitons créer cette section car l'activité théâtrale ouvre chez l'enfant des horizons multiples:

- Possibilité de s'exprimer par le geste et la parole, et de développer ses facultés artistiques.
- Découverte de situations nouvelles, appréhension de l'organisation spatiale et temporelle par le jeu

théâtral.

- Expression de sentiments imprévus.
- Victoire sur la timidité.
- Meilleure connaissance de lui-même et des autres par de nouveaux moyens d'expression.

Marie Cuerlo souhaiterait transmettre sa passion de la scène aux enfants et adolescents, de 8 à 13 ans, de Fleury et des villages environnants. Le dynamisme et le dévouement de Marie donneront à chacun de ses petits comédiens en herbe l'occasion de s'épanouir sur scène. Le **théâtre jeune public** est un **spectacle vivant** qui permet une large participation des enfants.

Si vous êtes intéressés par cette nouvelle activité, n'hésitez pas à prendre contact avec: Madame Marie CIURLEO: 06-10-83-24-21 ou theatre.fleury@yahoo.fr

FLEURY LOISIRS Saison 2013-2014

MARCHE : Départ salle polyvalente
Lundi de 13H30 à 17H

PETANQUE : Boulodrome
Mardi et jeudi de 14H à 18H



BRIDGE : Maison des associations
Jeudi de 20H à 22H (Débutants)
Vendredi de 14H à 18H (Confirmés)



TENNIS DE TABLE : Salle polyvalente
Mardi de 19H à 21H 30



BIBLIOTHEQUE : Maison des associations
Jeudi de 15H30 à 17H00
Samedi de 10H à 11H30



INFORMATIQUE : Maison des associations
Mardi de 18H à 19H et de 19H à 20H
(Selon niveau)



APRES-MIDI JEUX : Maison des associations
Lundi de 14H à 18 H



Associations

TENNIS CLUB DE FLEURY

Rappels des activités du club :

- Ecole de tennis (encadrée par un moniteur diplômé d'état)
- Mini tennis
- Ecole de tennis enfants, adultes
- Tennis de compétition dès 8 ans jusque vétérans
- Organisation de tournois internes et open (région Lorraine)
- Stages durant les vacances scolaires
- Cours individuels
- Tournée de tournois dans les Alpes pour les enfants âgés jusque 16 ans.
- Partenariat avec le collège Mermoz permettant des cours gratuits.
- Participation à tous les championnats accessibles à nos joueurs en Lorraine



Cette formation que nous voulons de bonne qualité nous a permis d'obtenir le titre de **club formateur** par la Fédération Française de Tennis par l'intermédiaire de la Ligue Lorraine.

En 2013, le programme de l'année fut riche en manifestations sportives et ludiques :

- une raclette pour fêter le Beaujolais
- la venue du Père Noël
- la tenue de la Fête du Mini tennis,
- la Fête des raquettes et du club en juin et les feux de la Saint Jean avec cette année un superbe feu d'artifice mais un repas annulé (faute d'inscrits)
- la tournée dans les Alpes pour 13 enfants
- un tournoi jeune et pour finir un tournoi Open en septembre.



Le TC Fleury vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Un jardin d'exception

S'il est une qualité que cultive particulièrement la plupart des jardiniers c'est la générosité.

Générosité du partage des fruits et légumes au fil des récoltes, générosité du jardinier qui offre à ses hôtes le spectacle harmonieux d'un espace naturel soigneusement travaillé et décoré.

C'est ainsi que Martine et Philippe Franquin ont ouvert à la visite leur jardin situé à l'arrière de leur maison 14, rue Gérard Mansion. Passionnés de jardinage, membre de la société d'horticulture de la Moselle, ils ont construit pas à pas un jardin d'agrément exceptionnel qu'ils ont désiré partager avec leurs visiteurs venus en nombre.

Il faut dire que la visite vaut le détour, ce jardin tout en longueur est constitué de nombreux massifs de plantes vivaces harmonieusement disposés, associant les formes, les couleurs, les parfums que nous offre la nature. Un chemin herbeux soigneusement entretenu serpente et nous conduit d'un tableau à l'autre jusqu'à un petit potager le tout ponctué de ci de là de petit salons de jardin et de sculptures animalières en fer. Un pur moment de poésie !



Manifestation



Le 11 octobre 2013 à Ligny en Barrois a eu lieu la cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris . Une journée riche en émotions pendant laquelle 50 communes de Lorraine ont reçu une fleur supplémentaire. Le maire accompagné de Jeanine Leclerc, premier adjoint et Olivier Viller, chef d'équipe des employés municipaux, ont eu le plaisir de recevoir la deuxième fleur, qui récompense la qualité du travail fourni par l'équipe des employés

communaux pour rendre notre village toujours plus fleuri et agréable à vivre.

Marathon Metz Mirabelle

Pour la deuxième année consécutive le Marathon Metz Mirabelle a traversé notre village le 13 octobre. Cette année nous étions situé à mi-parcours de l'épreuve et devant la salle polyvalente étaient jugés l'arrivée du 2^{ème} relais et le départ du 3^{ème} relais de l'épreuve par équipe.

De nombreuses animations musicales étaient proposées chemin de Metz, rues de l'église et Gérard Mansion.



Les organisateurs ont été satisfait de voir que les fleuriens étaient venus nombreux pour encourager



les coureurs. Ils remercient les bénévoles, les associations et les élèves de l'école Marc Chagall pour leur investissement pour la réussite de cette journée.

Ils nous donnent rendez-vous l'année prochaine pour le championnat de France.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La Commune de Fleury et l'Union Nationale des Anciens Combattants et du Souvenir français du canton de Verny ont organisé cette année une cérémonie patriotique afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

A 10h30 une messe en la mémoire de nos morts a été célébrée en notre église par l'Abbé Jean KOMLA .

A 11h30 dépôts de gerbes au monument aux morts et honneurs militaires dont la Marseillaise chantée par les



élèves de l'école Marc Chagall, allocutions par les autorités présentes. A 12h00 remise de décorations à 4 anciens



combattants suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle polyvalente.

Le Maire et les membres du Conseil municipal remercient les élèves de l'école Marc Chagall ainsi que leurs enseignants pour l'interprétation de la Marseillaise et la lecture de poèmes et les nombreux habitants de Fleury présents en cette journée de recueillement.

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.
Voici l'Etat Civil du 14 décembre 2012 au 17 décembre 2013.

Naissances



PETITFRÈRE Marceau	02 avril
HEILIG Eva	21 septembre
HENNEQUIN Cleya	29 octobre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriens.

Mariages

DUVAL Charlène et YAO Rudy	01 juin
ROSSI Karine et BAYO Jean-Sébastien	13 juillet
BARRÉ Charles et DOLLARD Éliane	17 août
FEY Mylène et MERTZ Vincent	17 août
MARION Sandrine et WALTER Éric	30 novembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



ROCK née MULLER Jeanne	13 avril
LECLERC Jean-Marie	02 juillet

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles nécrologiques dans le Républicain Lorrain sollicitées par la municipalité, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Recettes/Jeux

Amarettis

Ingrédients :

- 2 blancs d'œuf
- 1 pincée de sel
- 150 g de sucre en poudre
- 175 g de poudre d'amande
- 1 cuillère à café d'extrait d'amande amère liquide
- Du sucre glace pour saupoudrer

Préparation :

Préchauffer le four à 200°C.
 Dans un bol, battre les blancs d'œufs avec une pincée de sel jusqu'à ce qu'ils commencent à mousser.

Ajouter ensuite le sucre en poudre en 3 fois et continuer de battre jusqu'à obtenir des blancs pas trop fermes.
 Incorporer alors délicatement la poudre d'amande et l'extrait d'amande amère.

A l'aide d'une cuillère à soupe, dresser des petits tas de pâte espacés d'environ 1 cm sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Saupoudrer de sucre glace.

Enfourner 10 minutes (les amarettis doivent être dorés).



Carrés de pain d'épices

Ingrédients :

- 250 g de sucre roux
- 2 œufs
- 7 g de cannelle et 5 g de clous de girofle (ou 10 g d'épice spécial pain d'épices)
- 125 g de miel liquide
- 70 g de noisettes moulues
- 70 g d'amande moulues
- 375 g de farine et 5 g de bicarbonate de soude
- 75 g d'écorce d'orange et citron

Préparation :

Mélanger le sucre et les œufs
 Fouetter le tout jusqu'à ce que le mélange blanchisse
 Ajouter les épices, le miel
 Mélanger
 Ajouter les noisettes, les amandes et les écorces d'oranges et de citron confis
 Mélanger
 Ajouter la farine et le bicarbonate

Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte épaisse

Étaler la préparation dans un moule carré sur environ 1 cm d'épaisseur

Mettre au four Thermostat 5 (150 à 160 °C) pendant 10 à 15 mn

Laisser refroidir

Glaçage :

Mélanger du sucre glace avec quelques gouttes de jus de citron ou d'eau

Étaler au pinceau cette préparation sur le pain d'épice froid

Laisser prendre

Découper le pain en petits carrés et réserver dans une boîte métal

Se conserve plus de 15 jours



Mots croisés

HORIZONTALEMENT :

- Satire
- Beau parleur-Accompagne parfois un courrier
- Reçoit de l'argent
- Pronom personnel-Long quand il a de l'influence.
- Elimai- rôti
- Reviens au galop quand on le chasse-abréviation
- Temps chaud
- Rideaux-Espace de circulation
- Assembleurs de douelles
- A la fin du Dévonien-Direction

VERTICALEMENT :

- il veut supprimer les classes
- Début d'arrivée-tenta-Adjectif possessif
- Rayonnements
- Fin de la messe-Au milieu d'un pliure-Abréviation
- Pronom démonstratif-Mouvements impétueux
- Article-Pronom personnel-assaisonnement désordonné
- Organisation sociale-A la mode
- Bout de céleri-Adverbe
- Collecteur
- Pauvreté renversante-cardinal

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

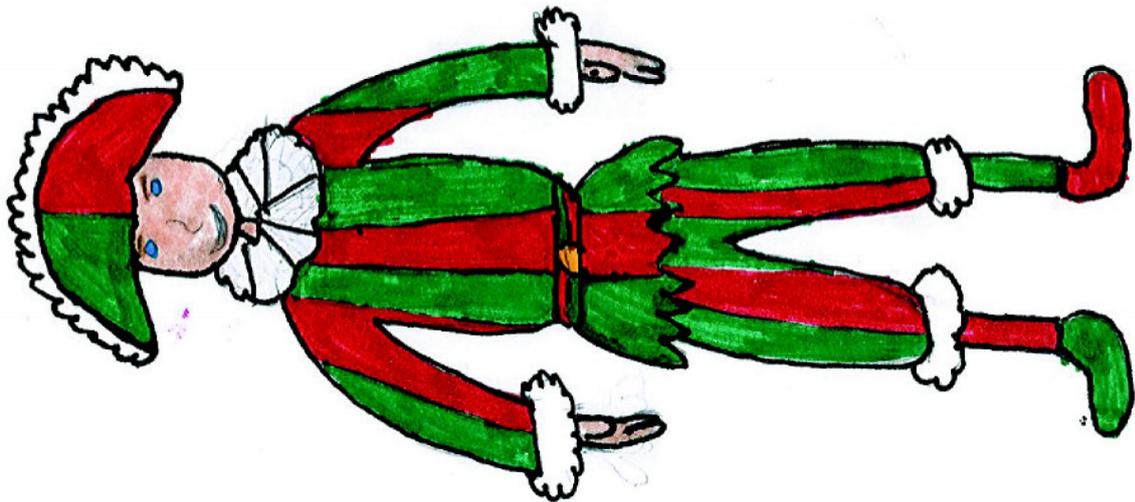
Solution des jeux précédents

8	3	1	9	6	5	4	7	2
4	6	7	2	8	3	1	5	9
9	2	5	1	7	4	8	3	6
2	4	6	5	9	7	3	1	8
1	8	9	4	3	2	5	6	7
5	7	3	8	1	6	9	2	4
3	5	2	6	4	9	7	8	1
7	1	4	3	2	8	6	9	5
6	9	8	7	5	1	2	4	3

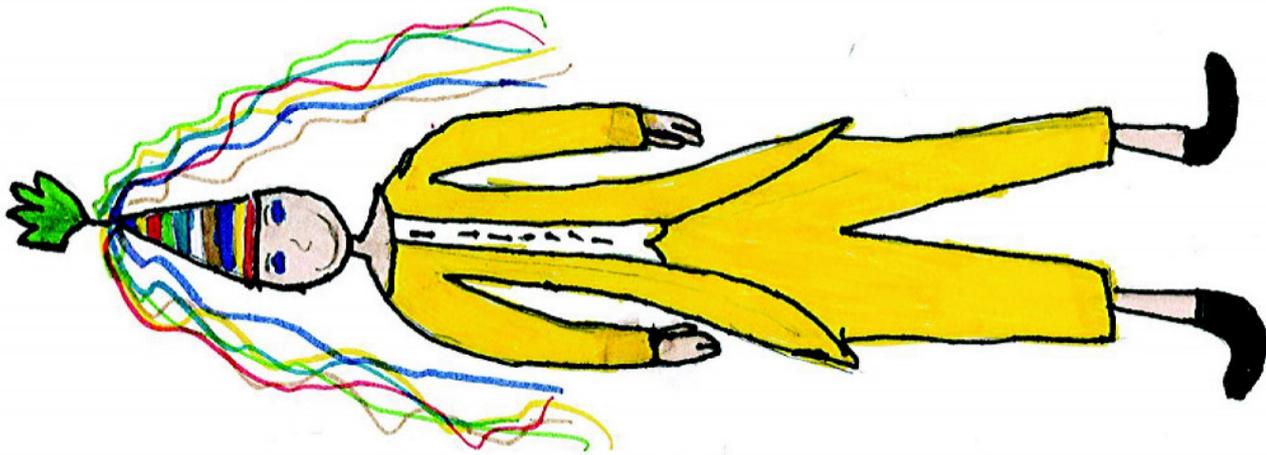
4	7	8	9	6	5	1	3	2
1	6	2	8	4	3	5	7	9
3	9	5	1	2	7	8	4	6
5	3	9	2	7	4	6	8	1
2	1	6	5	3	8	4	9	7
8	4	7	6	9	1	2	5	3
6	5	4	7	1	9	3	2	8
9	2	3	4	8	6	7	1	5
7	8	1	3	5	2	9	6	4

L	U	S	S	A	C	O	I	S	E
E	T	A	B	L	I	S	S	E	S
G		R	I	L	L	E	T	T	E
I	N	T	R	U	S		H		R
F		R	E	M		E	M	O	I
E	F	E	S	E		R	E	I	N
R	U			T	R	E	S	S	E
E	M	P	O	T	E	S		E	
N	E		I	T	E		M	U	R
T	E	L	L	E		T	A	X	E

POLICHINELLE



QUEULOT



CONSCRIT

